



CHARTRE PARAMOTEUR

Je soussigné(e) ----- atteste avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent pour l'utilisation de la plateforme ULM de Saint-André-de-l'Èure et m'engage à les respecter :

- **Il est strictement interdit de traverser la piste avion.** La limite s'arrête au niveau de la mare. Nos vitesses de déplacement sont tout à fait incompatibles et l'autre côté est en zone militaire. Penser à éviter l'axe de trajectoire des avions en bout de piste, côté Ouest.
- **Il est impératif de respecter le tour de piste paramoteur** pour une bonne visibilité du trafic des ULM au sol, au décollage et à l'atterrissage et permettre aux pilotes empruntant la piste de connaître notre intention de sortir ou d'entrer dans la zone paramoteur.
 - > **Traverser la piste au niveau de la manche à air** de l'aérodrome, à une hauteur de **190ft** (60m sol) pour sortir ou entrer dans l'aire qui nous est réservée.
 - > **Se mettre en attente** soit au-dessus du carré paramoteur, soit au-dessus du champ situé au Sud de la piste ULM, si une machine est en étape de base, en finale, ou au décollage.
- **Respecter la hauteur de 220ft maximum (80m sol) dans le tour de piste ULM**, qui s'étend au moins jusqu'à la route les Authieux / Saint André de l'Èure. Pour rappel, les pilotes des autres classes d'ULM font leur approche à 330ft (100m sol)
- **Il est interdit de survoler la SOFRASTOCK.**
- **Respecter la carte VAC** de l'aérodrome, dont j'ai pris connaissance.
- **Respecter les NOTAM** qui sont publiés (14 juillet, largage de parachutistes...)
- **Eviter la zone d'activité d'aéromodélisme**, lorsque celle-ci est active.
- **Respecter la tranquillité des riverains et des personnes se recueillant dans l'ancien cimetière allemand.**
- **Etre vigilant(e) quant aux effets des turbulences de sillage** laissées par les autres machines ainsi qu'à celles que je provoque.
- **Garer mon véhicule sur le parking du club house**, après avoir déposé mon matériel de vol sur le terrain.
- **Régler la cotisation annuelle** au club ULM.
- **Etre licencié FFPLUM** avec le code club **02701**.
- **Avoir souscrit une assurance** Responsabilité Civile et Individuelle Accident.
- **Avoir une identification** en cours de validité.
- **Etre équipé(e) d'une radio** (fortement recommandé)
- **Faire preuve de courtoisie** dans toute situation et en prenant le temps d'aller saluer les membres du club présents au club house ou auprès des hangars.

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Identification : Licence de pilote n° :

Cie d'assurance : N° d'adhérent :

N° adhérent FFPLUM :

📞 : ✉ :

Personne à prévenir en cas d'urgence : M/ Mme

Lien de parenté : 📞

Vol à vue = voir et éviter

BONS VOLS

Date :

Signature :